

Qui explique à Franck Ribery qu'un terrain de football n'est pas une mosquée ?

Dans un article intitulé « Les prières de Ribery ont-elles leur place dans un stade », (1) j'avais expliqué que l'attitude prosélyte de l'international français, faisant ses prières avant le coup d'envoi, était contraire à l'esprit du sport et aux principes laïques de notre pays. Je m'étonne encore que personne, ministre des Sports, président de la Fédération française de football ou sélectionneur, ne le rappelle à l'ordre, quand il joue pour l'équipe nationale.

Manifestement, à lire l'interview qu'il a accordée à un journal italien, le garçon persiste et signe : nous aurons droit à ses prières, nul ne l'empêchera, dit-il, avant chaque match de football (2). Le parcours de ce joueur brillant, issu d'un milieu populaire, aujourd'hui idole des supporters du Bayern de Munich, est révélateur d'un ensemble de phénomènes nouveaux auquel est confrontée la société française.